



DOSSIER DE CANDIDATURE
ANIMATEURS ET DIRECTEURS
EXTRASCOLAIRES
POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026-2027



Vous allez présenter votre candidature dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M) de la Ville de Montigny-en-Gohelle pour l'année scolaire 2026-2027.

Chaque année, nous recrutons environ 80 animateurs. Le nombre de candidats est bien supérieur à nos besoins. Pour augmenter vos chances de « décrocher » un poste, multiplier les candidatures sur l'ensemble du territoire.

La réglementation appliquée par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, nous impose d'avoir au moins 50 % de nos animateurs titulaires d'un diplôme ou d'un équivalent au B.A.F.A.

La Ville peut accompagner les candidats à passer le BAFA, en orientant celles et ceux qui le souhaitent vers les organismes qui financent la formation.

Pour cela, il faut vous rapprocher de la Direction de l'Education pour fixer un rendez-vous.

Remplissez soigneusement et complètement votre dossier de candidature, n'oubliez pas de joindre les documents demandés et déposez-le dès que possible à la Direction de l'Education.

Les équipes de la Direction de l'Education établiront une liste de dépôt de candidature dans l'ordre chronologique.

ATTENTION : Le dépôt du dossier ne vaut pas recrutement ! Avant chaque période de vacances un mail sera envoyé à tous les candidats pour vérifier leur disponibilité. Sans réponse de leur part, ils ne seront pas positionnés ou recrutés.

Quelques règles :

- Nous recrutons des animateurs en fonction de leurs disponibilités selon les périodes,
- Lors du recrutement, nous prenons en compte : la date de dépôt de dossier complet et surtout les appréciations des divers directeurs qui ont évalué le candidat au cours de sa formation et de ses expériences dans les différents accueils de loisirs et/ou séjours de vacances.
- Nous recrutons des animateurs mineurs sur un nombre de places limité pour respecter les règles spécifiques du code du travail,
- Tous les candidats s'engagent à participer aux réunions de préparation des A.C.M, la participation aux réunions est indispensable et obligatoire,
- Les animateurs qui doivent effectuer leur stage pratique pendant les petites vacances scolaires seront recrutés sur 2 périodes différentes. Pour celles et ceux qui souhaitent l'effectuer pendant les vacances d'été ils seront recrutés pour la période complète et pas seulement 14 jours (exemple : 4 semaines en juillet et 3 semaines en août)

Pour tout renseignement complémentaire, merci de bien vouloir contacter la Direction de l'Education :

- Soit par mail à l'adresse suivante : direction.education@mairie-montigny.fr
- Soit par téléphone au numéro suivant : 03.21.67.67.30

FICHE 1 : RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

IDENTITE DU CANDIDAT :

CIVILITE : ☐ MADAME ☐ MONSIEUR

NOM : PRENOM :

NOM DE JEUNE FILLE :

Date de naissance : / / Age :

Lieu de naissance : Département :

Pays :

Adresse :

Code postal :

Numéro de portable (OBLIGATOIRE) : / / / /

Adresse mail (OBLIGATOIRE) :@.....

Numéro de portable du responsable légal si mineur (OBLIGATOIRE) : / / / /

Pour tout changement (mail, téléphone...) informer la Direction de l'Éducation.

SITUATION DU CANDIDAT :

☐ Lycéen(ne) ☐ Etudiant(e)

Niveau et domaine :

☐ salarié(e) ☐ fonctionnaire

Profession :

☐ Autres (à préciser) :

Etes-vous titulaire du permis B : ☐ oui ☐ non

(*Une attestation d'autorisation de cumul d'emploi sera exigée si votre candidature est retenue)

Informations importantes à cocher pour accord :

- ☐ Présence obligatoire à la préparation des centres les 2 samedis qui précèdent les centres
- ☐ Accompagnement **obligatoire** des enfants à la piscine, baignade obligatoire pour un taux d'encadrement légal

FICHE 2 : RENSEIGNEMENTS ORGANISATIONNELS

Pour les titulaires du B.A.F.A :

- **Session de formation générale :**
 - du : / / au / /
 - du : / / au / /
 - **Stage pratique :**
Nombre de jours restants :
 - **Session d'approfondissement :**
 - du : / / au / /
 - Thématique :
- Avez-vous l'approfondissement : accueil des personnes en situation de handicap : ☐ oui ☐ non
- **Date d'obtention du diplôme :** le / /

Pour les titulaires du B.A.F.D :

- **Session de formation générale :**
 - du : / / au / /
- **1^{er} stage pratique :**
 - du : / / au / / Lieu :
 - du : / / au / / Lieu :
- **Session d'approfondissement :**
 - du : / / au / /
- **2^{ème} stage pratique :**
 - du : / / au / / Lieu :
 - du : / / au / / Lieu :
- **Date d'obtention du diplôme :** le / /

Pour les autres diplômes :

- Surveillant de baignade : ☐ oui ☐ non obtenu : le / /
- Attestation de formation aux premiers secours : ☐ oui ☐ non Obtenue : le / /
- Diplôme donnant lieu à une équivalence BAFA (précisez):
- Diplôme donnant lieu à une équivalence BAFD (précisez):
- B.P.J.P.E.S (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport):
Spécialité : Mention : Obtenu le : __ / __ / __
- Autres diplômes, brevets (précisez) :

FICHE 3 : EXPERIENCES DANS L'ANIMATION

A) Avez-vous déjà travaillé dans un accueil collectif de mineurs : ☐ oui ☐ non

(Si oui complétez le tableau svp)

Fonction(s) exercée(s)	Centre(s) et tranche(s) d'âge	Période(s) et année	Lieux d'exercice

B) Avez-vous des compétences spécifiques : ☐ oui ☐ non

(Si oui complétez le tableau svp)

<u>Domaine sportif</u>	
<u>Domaine culturel</u>	
<u>Domaine technique et scientifique</u>	
<u>Domaine du handicap</u>	
<u>Autres</u>	

Etes-vous en mesure d'encadrer un enfant en situation de handicap ?

☐ oui ☐ non

FICHE 4 : PERIODES DE VACATION EN ANIMATION ou DIRECTION SOLLICITEES

Ces souhaits ne sont formulés qu'à titre indicatif. la répartition des animateurs dans les accueils de loisirs se faisant prioritairement en fonction des effectifs.

Le dépôt du dossier ne vaut pas recrutement ! Avant chaque période de vacances un mail sera envoyé à tous les candidats pour vérifier leur disponibilité. Sans réponse de leur part, ils ne seront pas positionnés.

VACANCES SCOLAIRES	DATES DES VACANCES	NOMBRE DE JOURS	CENTRE(S) DE LOISIRS SOUHAITE(S) Complétez les cases pour sélectionner la ou les structures que vous souhaitez . Par un A = pour un poste d'Animateur, . Par un D = pour un poste de Directeur, En cas de réponse négative, souhaitez-vous que votre candidature soit dirigée vers un autre poste ? ☐ Oui => ☐ Adjoint de direction et/ou ☐ animateur ☐ Non
Attention prévoir vos disponibilités les 2 samedis qui précèdent le début de chaque centre pour participer aux réunions de préparation obligatoires.			
Vacances TOUSSAINT 2026	Du lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre 2026	10	Maternelle Elementaire Centre sportif Club ados
Vacances HIVER 2027	Du lundi 22 février au vendredi 5 mars 2027	10	Maternelle Elementaire Centre sportif Club ados
Vacances PRINTEMPS 2027	Du lundi 19 avril au vendredi 30 avril 2027	10	Maternelle Elementaire Centre sportif Club ados
Vacances ETE – Juillet 2027	Du lundi 3 juillet au vendredi 30 juillet 2027	19	Maternelle Elementaire Centre sportif Club ados
Vacances ETE – Août 2027	Du lundi 2 août au vendredi 20 août 2027	15	Maternelle Elementaire Centre sportif Club ados

INFORMATION IMPORTANTE :

- Si vous êtes inscrit à une formation BAFA, BAFD, déposez le certificat de validation du stage dès la fin de celui-ci
- Ne seront considérés comme diplômés que les candidats qui nous auront fourni une copie de leur diplôme ou la liste d'aptitude du jury BAFA,
- Votre candidature vous engage à être présent(e) pour la totalité de la période (y compris les journées de préparation), 2 samedis qui précèdent le centre
- La participation aux réunions de préparation est indispensable et obligatoire 2 samedis
- Attention quand vous candidatez la baignade à la piscine est **OBLIGATOIRE**

AUTORISATION DE PUBLICATION D'IMAGE :

Je soussigné(e),

☐ autorise ☐ n'autorise pas

la Ville de Montigny-en-Gohelle à diffuser ou laisser diffuser en vue de publication, sous quelque forme que ce soit et notamment à des fins de communication à représenter, exposer, projeter les photographies, images, vidéo, etc. de moi-même et ce en renonçant à mes droits à l'image.

Fait à Le / /

Signature du candidat :

AUTORISATION DU RESPONSABLE LEGAL (Pour les candidats mineurs) :

Je soussigné(e)
parent de (nom, prénom du candidat)
certifie avoir pris connaissance du dossier de candidature ALSH et autorise la Ville de Montigny-en-Gohelle à le recruter en qualité d'agent d'animation pour les A.L.S.H sous contrat d'engagement éducatif, dans le respect des dispositions du code du travail relatives au travail des mineurs (articles L. 4153-1 à L. 4153-7, article L. 6221-1, article L. 7124-1 et articles D. 4153-1 à D. 4153-7).

Fait à Le / /

Signature du responsable légal :

Pour les candidats majeurs :

Je soussigné, certifie sur l'honneur que tous les renseignements portés sur cette fiche sont exacts et m'engage à informer le service de tout changement de situation en cours d'année et de transmettre les pièces justifiant ces changements de situation dans les plus brefs délais.

Le : __ / __ / ____

Signature :

DOCUMENTS A JOINDRE

Pièces à fournir	Partie réservée à la direction
• Curriculum vitae • Lettre de motivation	
• Copie du carnet de vaccination • Justificatif de domicile avec le nom de l'animateur	
<u>Pour les candidats diplômés :</u> copie du diplôme relevant du secteur de l'animation	
<u>Pour les candidats stagiaires :</u> - Copie des évaluations des sessions de formation, formulaire F1, F2.	
Copie des attestations ou diplômes relevant du secteur du secourisme, de la surveillance de baignade etc.	



D'autres documents vous seront demandés par mail, si votre candidature est retenue sur une période de vacances scolaires.



Il est impératif d'informer le service de tout changement de situation en cours d'année et de transmettre les pièces justifiant ces changements de situation dans les plus brefs délais :

- Soit par mail à l'adresse suivante : direction.education@mairie-montigny.fr
- Soit par téléphone au numéro suivant : 03.21.67.67.30

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE TRAITÉ

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION (MERCI DE NE PAS COMPLÉTER)

- Date d'arrivée du dossier :

« La Direction de l'Éducation de la ville de Montigny-en-Gohelle (DE) traite vos données dans le cadre de la gestion des candidatures pour les Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M). Les données sont traitées uniquement par la DE. Elles sont conservées durant 5 ans. Passé ce délai, elles seront détruites dans le cadre des normes archivistiques en vigueur. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, ou encore de limitation de leurs traitements. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant en raison d'un motif légitime et si aucune obligation légale ne s'y oppose. Pour exercer vos droits, cliquez ici [Lien vers Démarches Simplifiées ; ex : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/montigny-en-gohelle>]. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr) si vous le jugez utile. Pour tout renseignement sur la protection de vos données, contactez le référent de la Direction Générale des Services de la Ville de Montigny-en-Gohelle ».